

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15,

RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN,

MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Éducation.

Industrie.

Progrès.

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul,	£1 0 0
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul,	£1 0 0
Aux deux publications réunies,	£1 10 0
PRIX DES ANNONCES.	
Six lignes et au-dessous, première insertion,	9s. 6d.
Dix lignes et au-dessous, première insertion,	1s. 6d.
Au-dessus par lignes,	4d.
Toute insertion subséquente, le quart du prix. (Affranchir les lettres.)	

AU PUBLIC CANADIEN.

Le succès de la REVUE CANADIENNE a dépassé toutes nos espérances. Durant l'année qui finit nos listes d'abonnement ont doublé. Nous sommes reconnaissants de voir nos humbles efforts rencontrer chez nos compatriotes d'aussi vives sympathies. Grâce à cette faveur populaire, l'existence de la REVUE CANADIENNE et de L'ALBUM, est appuyée sur des garanties solides et durables. C'est pour les augmenter et nous en rendre digne que dans l'année qui va commencer, nous redoublerons d'efforts, pour rendre nos publications de plus en plus utiles et intéressantes.

Notre moisson de 1847 est plus riche et plus abondante que celle de l'année qui vient de s'écouler.

Nous allons reprendre bientôt la publication des NOTICES BIOGRAPHIQUES des Contemporains illustres, et rien n'égale l'intérêt de nos nouvelles Histoires de Voyages, Esquisses de mœurs, Romans, Nouvelles, Déesse des Sciences, Beaux-Arts, Progrès de l'Industrie, Connaissances Utiles, Inventions nouvelles, etc. Chroniques politiques, Scientifiques et Littéraires; Chroniques des salons de Londres, de Paris et de toutes les capitales de l'Europe, Chroniques des Théâtres et des Tribunaux, ouvrages sur les perfectionnements de l'Agriculture en Europe, etc., etc. Revue Agricole, Revue Médicale, Artistique pour 1847. etc.

Montréal, 29 Décembre, 1846.

Programme

DE LA Revue Canadienne POUR L'ANNÉE 1847.

En commençant nos travaux de 1847, nous croyons devoir faire part à nos lecteurs, de nos projets et de nos espérances pour l'avenir de nos publications, et des changements et améliorations que nous nous proposons de faire à notre journal pendant l'année qui commence.

Après deux années d'existence, l'expérience nous a prouvé que la grande difficulté, le grand obstacle qui s'oppose à l'avancement et au progrès du journalisme en Canada, c'est l'absurde système de la long crédit malheureusement encore trop répandu parmi nous. Un journal peut avoir et obtenir une large circulation; mais cette circulation, au lieu de lui être avantageuse et profitable ne peut que lui nuire et lui faire tort, si elle n'est accompagnée de remises certaines et régulières.

Pour la journal, le crédit est ruineux, il a pour résultat et pour conséquence la perte de temps, des frais de collection énormes, l'absence de tout énergie et indépendance dans le ton de la presse, qui font qu'au lieu de grandir et de prendre chaque jour une nouvelle force, une nouvelle influence, le journal traîne le plus souvent une misérable existence, qui ne peut être susceptible d'aucun bien pour la société, et fait le désespoir de ceux qui s'engagent dans la carrière de la presse périodique.

Que le public ne trouve donc pas mauvais que nous l'entretenions aujourd'hui d'un sujet qui l'intéresse lui-même autant que nous, puisque tout le monde doit avoir à cœur le perfectionnement et l'amélioration du journalisme.

Regardons la société anglaise autour de nous, les efforts qu'elle fait pour soutenir la presse périodique, les cents feuilles qu'elle a déjà établies et réfléchissons qu'il faut partager avec eux ce quatrième pouvoir de l'état, si nous voulons combattre pour les trois autres et les conquérir à notre tour. Aujourd'hui le journal est devenu une nécessité, un besoin indispensable pour une société civilisée, mais pour nous qui sommes placés au milieu d'éléments hétérogènes, au milieu d'une population différent d'avec nous par la religion, les mœurs et le langage, c'est une double nécessité; c'est un signe de ralliement, un moyen de conservation de propagation de nos mœurs, de notre langue et de nos idées; c'est une presse libre, indépendante et énergique, un point d'esprit public, point de force et de puissance politique; au contraire, avec une presse inactive et vigilante, on doit acquiescer à une grande influence; "Donnez moi, disait un grand homme d'état, un parlement vendu, une paire servile et un gouvernement corrompu, mais donnez moi en même temps une presse libre et je ne craindrai rien!"

Il faut donc se donner la main pour affranchir la presse des entraves qui lui ôtent cette liberté d'action sans laquelle elle ne peut rien; c'est le devoir de tout bon citoyen, de tout ami vrai de son pays, de travailler à élever et améliorer la position du journalisme en Canada.

Nous demandons donc la coopération de tous nos compatriotes; nous voulons détruire ce misérable système de crédit qui ruine le journal, et l'empêche d'avancer. En Angleterre, en France et aux Etats-Unis, ou les prix des journaux sont si élevés, les abonnements se paient invariablement d'avance. En Canada les journaux qui sont à si bas prix, ne sont payés qu'après de longs délais. N'est-ce pas absurde?

La propriétaire de la Revue Canadienne, tout en se félicitant de la position que la faveur publique a faite à sa feuille et du grand encouragement qu'il a reçu en 1846, est bien déterminé à persister à exiger de la part de ses abonnés le paiement régulier de leur abonnement. C'est à cette pratique qu'il doit une partie de ses succès et qu'il peut promettre d'ici au premier mai prochain, L'AGRANDISSEMENT DE SA FEUILLE.

Il espère donc qu'avec le concours de ses amis et du public en général, l'année 1847, sera pour le journal une année féconde en événements et en résultats importants. Les questions qui vont se présenter à la discussion offrent un intérêt majeur et un vaste champ d'observation. C'est d'abord l'état désorganisé de notre administration provinciale, la position de plus en plus avantageuse du parti populaire, l'éducation élémentaire de nos populations, la liberté du commerce, le développement de l'industrie, l'établissement des chemins de fer et des télégraphes électriques et une foule d'autres sujets également importants et intéressants, qui vont occuper l'esprit public et qui méritent l'attention de tous nos lecteurs.

LA PROCHAINE SESSION DE NOTRE PARLEMENT ne sera pas un des moins graves événements de 1847. Les divers mouvements des partis, les nouvelles combinaisons, voire même les spéculations, les bruits qui courent devront occuper la presse.

Durant la session la Revue Canadienne agrandie contiendra tous les débats et donnera toujours les meilleurs informations politiques aussi à bonne heure que possible.

Quant aux nouvelles d'Europe, aussitôt leur arrivée en ville, nous les donnerons dans un Extra, si ce n'est pas notre jour de publication.

Nous continuerons à tenir nos lecteurs au courant des nouvelles de la ville, des affaires commerciales et municipales, etc. Enfin de tout ce qui peut les intéresser.

LA REVUE CANADIENNE soutiendra comme par le passé de ses forces, de toute son énergie le PARTI RÉFORMISTE du Canada, sincèrement persuadé que le pays ne peut prospérer que par le triomphe des principes qu'il professe et des doctrines politiques qu'il veut mettre en pratique.

Nous voulons le gouvernement responsable, tel que compris par lord Durham, et par nos chefs politiques MM. Lafontaine et Baldwin.

La liberté commerciale, aussi étendue que possible.

L'éducation nationale, même par une contribution forcée.

La réforme du tarif des postes, des taux uniformes et le contrôle donné au gouvernement provincial.

Un tarif bas et seulement établi pour les revenus publics.

L'abolition des lois de la navigation.

La libre navigation du St. Laurent.

L'encouragement de l'industrie nationale, mais non par la protection des tarifs.

L'anéantissement des derniers restes du family compact, sa destruction complète.

La vente des terres de la couronne.

Un meilleur système de judicature.

Un système de banqueroutes qui protège également et les droits du créanciers et le débiteur malheureux.

Enfin une justice égale pour tous les sujets et de l'économie dans toutes les diverses branches du service public.

Voilà pour la partie politique de La Revue Canadienne; quant à la partie littéraire, nous pouvons assurer nos belles dames qu'elles y trouveront autant d'intérêt que par le passé. En agrandissant notre format, nous pourrions leur donner encore plus de matières instructives et amusantes à lire. Le clergé trouvera aussi dans nos colonnes une grande variété de nouvelles religieuses et nous espérons qu'il nous continuera son bienveillant patronage.

L'Album Littéraire et Musical de La Revue Canadienne, continuera à paraître par livraison mensuelle régulièrement le 25 de chaque mois. Il ne sera apporté aucun changement à cette publication en 1847. Le choix des matières sera toujours fait avec le même discernement et de manière à orner et l'esprit et le cœur en leur présentant en même temps des beautés littéraires et des principes de la plus pure morale.

AVIS IMPORTANT.

Nous le répétons encore il nous est impossible d'envoyer nos publications à d'autres, qu'à ceux, qui non seulement sont capables de payer, mais veulent payer et paient réellement.

Cette manière de faire les affaires est la seule, selon nous, qui puisse nous assurer un succès utile et une existence prospère. Sans remises certaines et régulières de la part de nos abonnés, point de progrès, ni d'améliorations; or, comme nous n'en sommes qu'à nos premiers pas dans la carrière du journalisme et que dans le siècle où nous sommes, le journal avant tout autre chose doit être à la tête et le symbole du progrès; comme nous voulons que chaque année de l'existence de la Revue Canadienne, soit marquée par de nouvelles améliorations et des progrès utiles, il faut que chacun remplisse ses obligations. Que ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas payer, ne s'abonnent pas.

Nous recevons tous les jours des Abonnements à la Revue Canadienne et à l'Album de la part d'Instituteurs des différentes parties de la Province. Nous sommes heureux de les compter au nombre de nos lecteurs; l'intérêt que nous prenons aux progrès de l'éducation, nous a déterminé, durant cette année, à leur offrir nos deux publications, pour moitié du prix ordinaire d'abonnement.

L'année prochaine les mêmes avantages leur seront continués, mais à une condition expresse et sine qua non; c'est qu'ils s'abonnent pour une année et paient leur abonnement d'avance.

Ainsi à l'avenir, les Instituteurs, qui veulent avoir La Revue Canadienne et l'Album pour quinze chemins par an, doivent en s'abonnant ou renouvelant leur abonnement, pour un an payer d'avance. Autrement ils paieront le même prix que les autres.

Comme il est nécessaire que tous ces messieurs connaissent ces nouvelles dispositions de notre part, nous étendrons jusqu'au premier de mars prochain la période durant laquelle il devront se conformer à ces conditions ou renoncer aux avantages qu'elles offrent.

A nos MM. les Instituteurs, payez donc votre abonnement pour 1847 d'ici au 1er Mars, vous gagnerez par là 50 0/0.

Montréal 29 Décembre, 1846.

A VENDRE A CE BUREAU

Le Premier Vol.

DE L'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL,

COMPRENANT LES 12 LIVRAISONS DE 1846.

CEUX qui désirent se procurer ce Volume feront bien de ne pas tarder. Le nombre d'exemplaires que nous avons à vendre, étant malheureusement très limité. — Prix: 20s.—Élégamment Relié, 24s.—Ecrire Franco.

FEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE.

UN EFFET DE MAGNETISME.

HISTOIRE INCROYABLE.

I

Quatre amis, dont la liaison datait de l'Université, — deux étaient mariés et deux célibataires, — s'étaient retrouvés à Bruxelles, il y a quelques années, étaient convenus de se réunir tous les ans, la veille de mai, et de faire une partie de garçons, qui leur rappelaient leur joyeux sours d'étudiants. Le dernier pique-nique se fit chez celui d'entre eux que les autres qualifiaient du nom de président, parce qu'il était leur aîné et peut-être aussi à cause de la gravité mélancolique de son caractère. Quelquefois ils l'appelaient familièrement Paul, nom que je lui conserverai dans le cours de ce récit.

Paul était un garçon intelligent qui cultivait la littérature comme on cultive un parc de tulipes, sans but d'intérêt ni d'ambition; il laissait volontiers la plume pour le pinceau, et bien qu'on ne connût de lui qu'un petit nombre de tableaux, son nom était inscrit en première ligne sur la liste des peintres Belges.

C'était un homme simple et bon, ennemi du luxe et de la vanité, goûtant peu les jouissances factices que le monde recherche, et fuyant les plaisirs étourdissants qu'offre la capitale, avec un empressement comparable à celui des provinciaux pour se les procurer. Quoique doué d'une profonde sensibilité, il était resté étranger à l'amour. Chaque fois qu'il lui était arrivé de subir cette magnétique influence, que tout homme éprouve en présence d'une femme distinguée, il avait su réprimer à temps son admiration; il s'était posé devant cette idole comme un critique devant une œuvre d'art, analysant ses traits étudiant ses paroles et son silence même; et quand il plongeait le scalpel de son regard froid et pénétrant dans un cœur de femme, il semblait chercher au fond le mot d'une énigme dont lui seul aurait eu la clef: ce mot il le trouvait toujours, et ce mot était toujours le même; seulement il le lisait gravé en plus grands caractères au cœur des femmes les plus belles et les plus recherchées.

— Ce mot fatal était: VANITÉ!

Je ne vous dirai pas s'il avait raison ou s'il avait tort: c'est un problème dont la suite de ce récit facilitera peut-être la solution. Tous jours est-il qu'il considérait la femme comme un être incomplet quant au moral, comme un enfant que l'on amuse avec des jouets et avec des fables, plein d'illusions et ne séduisant que par l'illusion. Cette opinion enracinée dans son esprit, ce n'était pas de gaieté de cœur qu'il l'avait conçue: elle faisait au contraire son désespoir et son tourment. Artiste au fond de l'âme, appréciateur enthousiaste de la beauté, son cœur la lui représentait comme étant l'expression la plus fidèle des harmonies intérieures d'une âme d'élevé. Aussi se surprenait-il souvent à rêver auprès d'une harmonieuse et suave figure de femme, comme on rêve sous un ciel

serain parsemé d'étoiles; alors il serait tombé plus d'une fois à genoux devant l'idole, s'il eût oublié de se servir du talisman de sa froide raison; mais elle lui venait en aide toujours à temps, et elle lui soufflait à l'oreille que cette idole était creuse, et que cet ange était un démon: dès ce moment disparaissait toute illusion et le charme était rompu.

— A notre digne président! s'écria l'un des convives, en élevant son verre, d'où décollait une mousse neigeuse. Puisse-t-il, l'an prochain, à pareil jour, partager le fauteuil avec une aimable présidente, et puisse Paul II, son secrétaire intime, imiter ce bel exemple!

— Merci, je sors d'en prendre! répondit un jeune homme à la physionomie espiègle, qui était particulièrement lié avec le président, artiste comme lui, et s'appelait aussi Paul.

Ce mot trivial fit hausser les épaules au porteur du toast qui poursuivait:

— Si, comme je l'espère, ce vœu s'accomplit, je propose d'admettre les dames dans notre prochain banquet.

— Soit! mais, à coup sûr, vous n'y admettez pas la mienne, interrompit de nouveau Paul II.

— Le mariage, pourtant, est une bonne chose, articula un troisième personnage, en dégustant son Champagne d'un air capable.

— Je récusé votre autorité, répliqua Paul II; vous êtes encore dans la lune de miel.

Ici l'on discuta la question de savoir si le mariage est compatible avec le principe de liberté individuelle, consacré par notre constitution. Les deux hommes mariés soutinrent vivement l'affirmative; Paul II nia la compétence de l'un et la sincérité de l'autre. Cette discussion dura depuis plus d'une heure, lorsque le président prenant la parole au milieu d'une vive agitation, déclara que la question étnnt du genre de celles qui seront éternellement controversées, il croyait devoir demander l'ordre du jour.

— Appuyé! s'écrièrent à la fois deux des orateurs; mais le troisième, celui qui avait porté le toast, répondit: — Vous ne niez pas, Monsieur le président, que vous n'avez extraordinairement protubérante sur votre crâne la bosse de philogéniture, et qu'avec les goûts que nous vous connaissons, il ne vous soit impossible de prendre, en ce monde, votre part de bonheur, autrement que dans la vie de famille, avec une compagne simple et bonne comme vous, avec une femme sympathique, enfin.

— Je ne le nie pas; mais où la trouver cette femme sympathique?

— Si vous la trouvez telle que vous la désirez, je consens aussi à renoncer aux douceurs de la vie de garçon et à prendre un numéro à la grande loterie, dit Paul II.

— Il me vient une idée, dit tout à coup l'homme à la lune de miel. — Voulez vous que j'insère dans le journal auquel je travaille un avis ainsi conçu:

« On désire trouver une femme sympathique pour un homme de bien, qui, jusqu'à présent, n'a pu sympathiser avec aucune femme? »

— Excellent, délicieux! s'écrièrent deux des convives; le président lui-même sortit de sa gravité habituelle et remplit les verres au-delà des bords.

— J'approuve l'idée, mais non la forme, observa le porteur du toast.

— Tenez, modifiez la forme autant qu'il vous plaira, répondit le journaliste, en présentant son portefeuille ouvert à son ami qui se mit à l'œuvre sur-le-champ.

— A la santé des bonnes gens qui répondront à cet appel! proposa le président, en choquant son verre contre les trois autres.

— A leur santé, répéta le journaliste. Je gage que leurs lettres seront myrobolantes; je les apostillera à votre adresse, honorable président; vous n'aurez que l'embaras du choix.

— Mais il faut, avant tout, rédiger l'avis convenablement, observa Paul II.

— Voici une rédaction qui, je l'espère, satisfiera tout le monde, dit l'auteur des amendements, qui achevait de crayonner, sur un coin de la table, un article passablement saugrenu.

— Voyons! voyons! exclamèrent tous les convives, et le portefeuille fut saisi par le journaliste qui lut l'article à l'assemblée.

Cette lecture achevée, bien! très bien! s'écria-t-il; il ne reste plus qu'à mettre aux voix cette rédaction. Que ceux qui l'adoptent veuillent bien se lever!... Adopté à l'unanimité, moins la voix du président; mais sa voix ne compte pas, attendu qu'il est partie intéressée.

Demain, Messieurs, cet article paraîtra dans nos annonces, entre un chien perdu et une servante pour tout faire. Après-demain se présenteront les candidates, et, comme je l'ai promis, leurs requêtes sront transmises immédiatement à notre honorable président, qui fera son choix.

— Bravo! bravissimo!

Les bouteilles continuèrent à se vider et les quolibets à pleuvoir sur le pauvre Amphitryon jusqu'à ce que minuit ayant sonné à l'horloge de l'église de Caudenberg (1), les quatre amis se séparèrent en se promettant de ne pas manquer au rendez-vous l'année prochaine et d'y amener chacun sa femme.

Le lendemain, premier jour de mai, celui des journaux de Bruxelles qui compte le plus grand nombre d'abonnés dans les provinces, contenait dans ses annonces, le singulier article que voici:

« ON DEMANDE pour un ami, une femme de vingt à vingt-cinq ans, d'une famille honorable. Les autres qualités et conditions requises sont:

- 1° Un physique confortable.
- 2° Un bon cœur et la connaissance de l'orthographe.

— L'esprit n'est pas indispensable, mais un sens droit est de rigueur.

3° Une dot de vingt mille francs, visibles et palpables, plutôt qu'une fortune de deux millions en perspective.

NOTA.—On donnera la préférence, à mérite égal, à une provinciale exempte de harpe et de piano.

« Le jeune homme aborde la trentaine. Il ne porte pas de moustaches, mais il fume des cigares et consomme du café comme une cuisinière. Sa physionomie, variable au même degré que le baromètre, plait aux uns et déplaît aux autres. C'est un garçon estimable, excessivement sympathique pour ceux qui lui ressemblent, et antipathique au même degré pour les méchants et pour les sots. Il possède environ quatre mille francs de rente et un talent qui le conduirait loin, s'il n'était pas philosophe.

Il a trouvé plus d'une fois l'occasion de faire ce qu'on appelle un brillant parti; mais il sait que tout ce qui brille n'est pas or: de plus, il a le malheur de voir trop clair dans le cœur des femmes et il abhorre la vanité et la coquetterie; or comme les femmes exemptes de ces deux défauts sont difficiles à rencontrer dans une grande ville, où les petites filles sont nourries de luxe et ptries d'ambition, l'on comprendra le motif de la présente démarche, dictée uniquement par le désir de faire le bonheur d'un excellent ami.

— S'adresser au bureau de ce journal, à M. Z. Y. X.

« P. S.—On peut compter sur une entière discrétion. La correspondance peut d'ailleurs être menée de manière qu'il soit impossible de compromettre personne.»

II

Le 2 mai vers la brune, une femme qui paraissait âgée d'une cinquantaine d'années, descendait, à pas lents, une rue tranquille et peu fréquentée, comme sont, à Bruxelles, les allées des anciens couvents. Enveloppée dans une pelisse de soie noire, d'une forme surannée, dont elle avait relevé le vaste capuchon sur un bonnet de dentelle, coiffure ordinaire des dames de nos petites villes, elle tenait cette espèce de voile collé sur son visage de manière à ne pouvoir être reconnue. Arrivée au bas de la rue, elle s'arrêta pour examiner les numéros des maisons; puis, ayant trouvé celui qu'elle cherchait, elle alla sonner à une porte qui s'ouvrit presque aussitôt.

— Pourrai-je avoir l'honneur de parler à Monsieur... le magnétiseur?

— Entrez, Madame; je suis prêt à vous entendre.

(1) L'église ou chapelle de la Cour, Bruxelles.

la visiteuse dans un appartement éclairé; un jeune homme, d'une tenue en apparence très délicate, y était assis sur un canapé, où il paraissait plongé dans un profond sommeil.

—Je désirerais vous parler sans témoins, observa la dame en jetant un regard oblique sur le canapé.

—Nous sommes ici sans témoin, répondit le magnétiseur. Ce jeune homme, pour le moment, n'entend pas plus qu'un mort.

La dame, levant son capuchon, fixa sur M... un regard inquiet; mais elle le vit sourire d'un air parfaitement calme et sûr de lui-même.

—Monsieur dit-elle, en s'asseyant, si ce que mon journal dit de votre talent est vrai, et j'ai lieu de croire mon journal bien informé, vous pouvez me rendre un service.

—Comptez sur ma bonne volonté, Madame, et veuillez me dire en quoi je puis vous être utile.

—Je viens vous consulter pour une jeune personne dont je suis à la fois la tante, la marraine et la tutrice, et que j'aime comme si elle était ma propre enfant. Sans paraître gravement malade, elle est en proie à de continuelles souffrances et à une mélancolie vraiment désespérante. On a consulté les meilleurs médecins; mais j'ai appris à me défier de leurs oracles, je n'y crois point.

Ici la visiteuse s'interrompit un instant, et tirant de sa poche une papillote:

—Voici, reprit-elle, une boucle de ses cheveux; un assure qu'avec cela, il vous sera facile de découvrir la cause du mal et d'en indiquer le remède.

—J'essaierai, répondit le magnétiseur;

Et secouant le dormeur, il lui présenta la papillote à quelque distance du front, en disant:

—Qu'est-ce que ceci?

Le somnambule se mit sur son séant, examina la papillote sans pourtant ouvrir les yeux, puis il répondit en riant:

—C'est une farce.

—Une farce! regardez bien!

Le somnambule concentra de nouveau son attention sur le morceau de papier, mais il répéta d'un air de conviction:

—C'est une farce! quand je vous dis que c'est une farce!

—Mais qu'elle plaisanterie voyez-vous làdedans? demanda M... avec un geste d'impatience.

—Lisez et vous verrez, répondit le somnambule qui laissa retomber sa tête sur le dossier du canapé, comme s'il se rendormait.

—Ah! je comprends, dit M..., en examinant de près la papillote; en effet, c'est une farce: "On demande pour un ami une femme de vingt à vingt-cinq ans... un physique confortable... la connaissance de l'orthographe."

—Vous voyez bien que c'est une plaisanterie, Madame.

—Dieu! s'écria la dame, c'est un fragment de mon journal d'hier que j'ai déchiré par distraction.

Elle déroula ce papier, lut à haute voix l'article qui s'y trouvait contenu intégralement; puis elle le remit dans sa poche, après en avoir ôté la boucle de cheveux qu'elle passa au magnétiseur.

Le somnambule en ce moment parut sortir de nouveau de sa léthargie, et il se mit à rire de de plus belle.

—Pourquoi donc riez-vous toujours? demanda le magnétiseur en lui montrant la boucle de cheveux pour qu'il l'examinât.

—Je ris parce que cette dame vient ici pour nous demander un remède qu'elle a dans sa poche.

Ici la dame mit sa main dans une poche cachée sous sa pelisse, et elle retira pour la seconde fois le fragment de journal, avec une tabatière d'argent dans laquelle elle puisa une large pincée de poudre odorante.

—Oui, poursuivit le somnambule en continuant de rire, elle demande un remède pour la demoiselle à qui elle a coupé ses cheveux.—Le remède est facile à trouver, il se présente de lui-même dans la papillote; c'est un mari.

—Le médecin a dit absolument la même chose, pensa la dame en remettant la boucle de cheveux dans la papillote.

—Mais dites-moi donc si la demoiselle a grande envie de se marier? demanda-t-elle au somnambule.

Celui-ci déclara que pour répondre à cette question, il fallait qu'il vit la malade.

—Vous allez la voir à l'instant, répondit le magnétiseur; il plaça un miroir devant le visage du somnambule, le toucha légèrement au front, et dit:

—Regardez, la voilà!

—Oh! comme elle est jolie! blonde!... des yeux bleus!... mais elle est pâle et souffrante.

—Il n'est pas difficile de deviner cela, après avoir vu un échantillon de sa chevelure et m'avoir entendu déclarer qu'elle était malade,—pensa la dame, qui commença à croire qu'elle était la dupe d'une comédie.

Le magnétiseur s'en aperçut probablement, car il dit au somnambule:

—Pour nous prouver que vous la voyez bien et que vous ne vous trompez pas, ne pourriez-vous pas dire en quel lieu se trouve actuellement cette demoiselle?

—Hum! fit la dame en puisant de nouveau dans sa tabatière.

Le somnambule se tourna du côté de la fenêtre par où l'on apercevait le Saint-Michel de la ville; ses yeux, retournés dans leur orbite, et clignotant comme ceux d'une chouette à l'aspect d'une vive lumière, restèrent fixés pendant quelques minutes dans cette direction; puis déployant le doigt indicateur de la main droite:

—Elle est là dit-il.

—A combien de lieues, d'ici? demanda la dame

Le somnambule sourit ironiquement: —Vous n'ignorez pas qu'elle est à Bruxelles, Madame.

La dame laissa tomber la prise de tabac qu'elle tenait suspendue au niveau de son nez aquilin.

—Elle est à Bruxelles depuis fort peu de temps, poursuivit le somnambule. Voilà qu'elle ouvre sa malle de voyage; voilà qu'elle en tire un petit livre vert doré sur tranche.

—C'est son Lamartine qui ne la quitte jamais, pensa la dame, de plus en plus étonnée.

—Je vois la première page de ce livre, je vois même que je pourrais épeler d'ici le nom qui y est tracé à la plume, c'est M... A... R...

—Assez! interrompit la dame saisie par un tremblement nerveux et respirant à peine. M... faites cesser cette vision, je vous en prie.

Le magnétiseur imposa silence au somnambule qui souriait d'un air de triomphe, et il le fit rasseoir sur le canapé; puis s'adressant à la visiteuse:

—Mon sujet, dit-il, est doué ce soir, d'une clairvoyance extraordinaire; si vous désirez lui faire encore quelques questions, je vous engage à saisir une occasion qui peut-être ne s'offrirait plus. Vous n'avez à craindre aucune indiscretion de sa part; une fois éveillé, il aura tout oublié; quant à moi, vous pouvez compter...

—En bien! interrompit-elle, répétez-moi la question de tout à l'heure: "La demoiselle a-t-elle un grand désir d'être mariée?"

M... répéta la question à son sujet qui répondit sans hésiter:

—Non; personne ne lui en a inspiré le désir jusqu'à présent; elle a même refusé tous les pa ris qui se sont présentés...

—Il est sorcier, se dit tout bas la dame.

—... Mais il existe une sympathie magnétique entre elle et le jeune homme dont il est parlé dans la papillote. Malheur à eux s'ils ne se rencontrent pas!... Mais, pour qu'ils se rencontrent, il suffit que vous le veuillez bien.

—Que faut-il faire? demanda vivement la dame.

—Il faut que le jeune homme reçoive une lettre qui contienne le nom de la demoiselle signé par elle-même, et une boucle de ses cheveux. Soyez attentive à ces deux conditions; car, si on les accomplit littéralement, la jeune fille est sauvée.

—Et si on ne les accomplit pas? demanda la dame avec anxiété.

—Elle mourra! répondit le somnambule d'un ton lugubre.

La visiteuse jeta un cri et faillit se trouver mal... En cet instant, le somnambule sortit de son extase et promena autour de lui des regards hébétés. Il n'avait pas conservé le moindre souvenir de ce qui venait de se passer.

Mais la dame n'oublia pas le moindre incident de cette scène fort commune en magnétisme, et pourtant si peu croyable pour ceux qui n'ont jamais assisté à de semblables expériences.

Elle fit de sincères remerciements à M...; elle tira de sa poche une seconde tabatière plus précieuse que la première, et voulut la lui donner; mais le magnétiseur déclara qu'il n'accepterait ce cadeau que le jour où on lui annoncerait que le remède était trouvé et la malade guérie radicalement.

La bonne dame s'en retourna par le plus long chemin, afin de réfléchir et de laisser à la fraîcheur du soir le temps de calmer l'agitation fébrile qu'elle éprouvait encore.— Il y a pourtant quelque contradiction dans les paroles de ce jeune sorcier, se dit-elle en roulant entre ses doigts la papillote, où elle n'avait pas oublié de remettre la boucle de cheveux. Il a commencé par rire en disant: "C'est une farce; mais il paraît qu'ensuite il a pris cette plaisanterie au sérieux, puisqu'il a formellement déclaré que la malade était perdue si l'on n'y répondait pas. Je crois pourtant à ses avis, quoiqu'ils coïncident avec ceux de la médecine. Le moyen de ne pas y croire? N'a-t-il pas vu le livre que nous avons mis dans la malle ce matin avant notre départ?... N'a-t-il pas prononcé les premières lettres de mon nom, du nom que j'ai donné à cette chère enfant sur les fonts de baptême?... Oui, oui, il faut que je me résigne à suivre le conseil de point en point; et il faut que dès ce soir...

—Mais comment surprendre sa signature pour une pareille lettre? Comment éviter de compromettre le nom de ma nièce?... Bah! je trouverai quelque expédient au fond de mon sac; il ne sera pas dit que nous aurons fait un voyage inutile.— Ah! mademoiselle il vous faut un mari, pour vous empêcher de mourir! Eh bien, ce ne sera pas ma faute, si vous ne vivez pas.

Après s'être ainsi parlé à elle-même, la bonne dame qui ne manquait ni de finesse ni d'imagination, et qui aimait sa nièce de toute son âme, se mit à combiner dans sa tête cent projets plus romanesques les uns que les autres; mais, au moment où elle rentra à l'hôtel de Brabant, à huit heures sonnantes, elle ouvrit sa tabatière avec un air d'assurance et un sourire qui prouvaient qu'elle venait d'arrêter un plan dont elle était satisfaite.

Le lendemain, vers la fin de la journée, Paul reçut de la part de son ami le journaliste, une lettre cachetée que je vais reproduire ici textuellement.

« A Monsieur Z. Y. X. — Si le portrait de votre ami n'est point flatté, il est inconcevable que vous ayez dû recourir à un moyen aussi extraordinaire pour lui trouver une femme.

« Cette idée est assez bizarre pour faire naître des doutes sur la rectitude du jugement de celui qui l'a imaginée. Si, cependant, l'avis était sérieux, ce qui, après tout, n'est pas absolument impossible, je vous engagerais à remettre cette lettre à votre ami même, en l'invitant à ne pas dédaigner l'indication que voici:—

« Il est, dans un rayon de huit lieues, Bruxelles prise pour centre, une jolie montagne, voisine d'une petite ville, et d'où l'on découvre un

panorama. Là se trouve une chapelle dédiée à la Vierge. Chaque samedi, vers le soir, une jeune fille y vient prier.

« Heureux celui qu'elle aimera!

« Si votre ami est tel que vous le dépeignez, elle et lui doivent se convenir.

« Il pourra, Dieu aidant, la reconnaître à ce signe:

«—BELLE COMME LA ROSE DES BOIS;

«—SIMPLE COMME LA MARGUERITE DES PRÉS.

« P. S. Vous trouverez ci-incluse une mèche de ses cheveux. C'est un talisman qui doit amener la réunion du jeune homme et de la jeune fille.

Cette lettre, ainsi qu'on le voit, ne portait aucune signature apparente; devant que c'était une réponse à l'avis saugrenu inséré dans le journal, Paul la mit, sans l'ouvrir, dans la poche de son gilet, se réservant de la lire en même temps que les autres lettres qu'il supposait devoir arriver encore. Mais il n'en vint aucune autre, et il oublia complètement celle qu'il avait serrée dans sa poche, peu curieux de savoir ce qu'elle contenait.

FIRMIN LEBRUN.

(A continuer.)

Chances de longévité.

C'est un préjugé sans fondement, celui qui porte à supprimer des chances pour une longue carrière, dans un régime de vie exempt de peines et de labeurs. La loi du travail est celle de l'existence humaine; c'est le travail qui provoque la réaction de l'organisme, le jeu des forces agissantes, qui endurent les membres: labor siccat. La plupart des hommes qui ont dépassé la centième année ont mené une vie fort active et même dure. Ainsi cet Ecossais nommé Henri Jenkins, qui vécut six ans de moins que l'Écriture n'en donne à Abraham, était un misérable pêcheur qui traversait encore, à 100 ans, les rivières à la nage. On l'appela un jour en témoignage pour un fait passé depuis 140 ans, et il comparut avec ses deux fils, dont l'un avait 102 ans, et l'autre 100 ans. On voit encore dans l'église de Boulon, près de Richmond, dans l'Yorkshire, son épitaphe, posée en 1670, année de sa mort. Le Norvégien Drachlamberg, mort à 146 ans, avait été voyageur, soldat et esclave en Barbarie. Le sieur de la Haye, mort à 120 ans, avait parcouru à pied les indes, la Chine, la Perse et l'Égypte; chez lui, on put remarquer une lenteur excessive dans l'évolution de ses divers âges: le mouvement vital sembla vouloir retarder les phases décisives de l'existence physiologique; ce centenaire n'était devenu pubère qu'à 50 ans, et, marié à 70, il avait eu cinq enfants.

Presque tous les Nestors dont les vies sont consignées dans les écrits de la science, ont été des paysans pauvres, travaillant beaucoup, tantôt sobres, tantôt intempérans, plus souvent chastes qu'adonnés aux femmes, presque toujours joyeux et insoucians, ne songeant point au lendemain, ne craignant jamais la peine, se confiant au hasard en toute sécurité, et prenant avec une égale indifférence la douleur et le plaisir, le bien et le mal, la faim et la soif, la chaleur et le froidure. En général, les fermiers, les laboureurs et les jardiniers, qui cultivent un terrain facile et profitable, les gentilshommes et les bourgeois de campagne, les ecclésiastiques sans ambition, les marins et les pêcheurs, les menuisiers, les ébénistes et autres ouvriers dont le travail s'exerce sur des matières propres, qui ne font pas de poussière, et qui exigent un exercice modéré, sont ceux qui vivent le plus long-temps.

Selon Haller, la sobriété est une des qualités qui distinguent les centenaires. Nunc longæ plerique eorum sobrii fuerunt strictique victus. Thomas Pare mourut à l'âge de 152 ans, et l'on peut dire d'une manière inopinée: car les faiseurs royales, l'ayant comblé, interrompirent sa sobriété, pour le jeter dans l'abondance qui causa sa perte. D'après le même auteur, les anciens Suédois parvenaient à une longue carrière; mais, depuis que les enfans se sont relâchés de la tempérance salulaire des aïeux, ils n'atteignent plus le nombre d'années auquel parvenaient ceux-ci. Il en est de même des Norvégiens, dont la vie a diminué en proportion de leurs excès en boissons fermentées. Tandis qu'autrefois on les voyait, septuagénaires, se livrer avec vigueur à la culture des terres, ils sont aujourd'hui éternés à l'âge de 50 ans. L'abus des boissons fermentées, surtout s'il va jusqu'à l'ivresse, donne naissance à une foule de maladies locales de l'estomac, des intestins, à la folie aux tremblements, et à beaucoup d'autres maladies qui amènent l'abrutissement et une vieillesse précoce.

On a observé aussi que les soldats d'infanterie, qui ont survécu aux fatigues et aux dangers de la guerre, sont ordinairement remarquables par leur grand âge auquel ils parviennent, et par leur constitution forte et vigoureuse. Les recherches plus récentes de M. Blach, membre du collège des médecins de Londres, ont prouvé que la moyenne des âges de 100 fileurs n'est que de 26 ans 17/100, tandis que celle des soldats est de 32 ans 67/100. La régularité à laquelle ces derniers ont dû s'accoutumer, l'habitude de se tenir droit et de marcher de même, doivent entrer pour beaucoup dans ce résultat. Les travaux statistiques de M. Villermé ont prouvé que les différences de mortalité dans les divers quartiers de Paris dépendaient peut-être moins de l'air, du sol, de l'eau et de l'habitation, que de l'aisance unie au travail; et qu'il y a plus de mortalité dans les villes peuplées par les riches, sans occupations, que dans celles où règne une industrie qui amène le bien-être à sa suite. Il est évident que, pour parvenir à un tel résultat, il ne faut pas que le travail soit de nature à briser le courage: la vie se trouve alors prodigieusement abrégée, comme chez le nègre, suranné à la manière d'une bête de somme.

La mortalité des hommes de couleur des colonies anglaises, par rapport à celle des nègres qui servent dans l'armée de la même nation, et qui par conséquent sont moins tourmentés, est dans la proportion de cinq ou six noirs esclaves sur un noir libre. Ceci amène à sonder une des plaies de notre civilisation actuelle, l'affaiblissement du chiffre de longévité des classes laborieuses, tandis que, pour les classes aisées, ce chiffre a atteint depuis plusieurs siècles une progression croissante.

D'après M. Villermé, la mortalité relative en France était, en 1780, de 1:29; en 1802, de 1:30; en 1820, de 1:39. MM. Benoiston de Châteauneuf, Odier et Serre Malte, ont fourni des documens plus étendus, et leurs calculs remontent au 16e siècle. Voici, du reste, ces documens authentiques, qui prouvent qu'à notre époque la mortalité est moins considérable qu'autrefois, et la vie moyenne plus assurée:

Table with 3 columns: Durée probable de la vie humaine, Durée moyenne de la vie, and age ranges (16e siècle, 17e, 18e, 1801-13, 1815-26).

Il est donc certain que le bien-être est devenu plus général: une classe nouvelle, composée de citoyens aisés, qui possèdent les choses nécessaires à la vie, est née de l'ancienne aristocratie, et les jouissances, qui étaient auparavant le privilège de la grande richesse, sont descendues peu à peu dans presque toutes les familles de la classe moyenne. Chez celle-ci, le chiffre de la moyenne de la vie humaine s'est élevé; voilà un grand progrès, le plus considérable qui se soit jamais accompli. Mais, par malheur, la population laborieuse des villes, le peuple salarié des fabriques, n'a pas pris part à ce bénéfice; l'accroissement de la moyenne de la vie ne profite en rien aux classes pauvres; on y meurt plus d'une fois plus vite que dans les classes aisées. Ainsi à Mulhouse, d'après les curieuses recherches de M. Achille Penot, les probabilités de la vie, qui sont, pour les enfans de négocians et de gens aisés, de 29 ans environ, ne sont que de 2 ans pour les enfans de l'industrie cotonnière. La moyenne générale de la vie a considérablement diminué, dans cette ville de 1812, où elle était de 25 ans 9 mois 12 jours, à 1827, où elle était descendue à 21 ans 9 mois. En Angleterre, en Irlande et en Écosse, c'est bien pis encore. Les habitans de Glensheil, dans les environs de la ville de Dundee, dit un rapport, se distinguaient autrefois de tous leurs voisins par la supériorité de leurs qualités physiques; les hommes étaient de haute stature, robustes, actifs, courageux, et vivaient long-temps; les femmes, avenantes et gracieuses, et les deux sexes possédaient un goût extraordinaire pour la poésie et la musique. Maintenant, hélas! une longue épreuve de la pauvreté, la privation prolongée de nourriture suffisante, de vêtemens convenables, ont profondément détérioré cette race, qui était remarquablement belle.

Paracelse lui-même, ce chercheur fanatique de la poudre merveilleuse qui devait rejuvenir et améliorer l'espèce humaine, n'a pas laissé de vanter, dans ses monumens lucides, l'influence de la tranquillité de l'esprit, du calme des passions, pour parvenir à un âge avancé. Il répondait aux alchimistes de son temps, fiers de leur vieillesse, dont ils faisaient honneur soit à leurs propres recettes, soit à leurs voyages: "Si, à toutes choses, vous joignez la pratique des vertus et des bonnes pensées (boni spiritus), votre santé deviendra meilleure." Le régime moral, en effet, est plus important encore que celui que nous venons d'indiquer, parcequ'il le suppose, et qu'il se résume en ces mots: tempérance, empire sur soi-même, force et pureté de l'âme.

Les passions violentes, telles que la colère, la haine, l'envie, la vengeance, la jalousie, et les affections tristes ou sombres, comme les craintes, les chagrains, l'amour malheureux, l'anxiété et les soucis rongeurs ou les désirs effrénés, abrègent beaucoup nos années. "Je considère, c'est Haller qui parle, comme bien propre à hâter la ruine de l'organisme, ce tempérament âcre, cet esprit irritable qui ne peut pas plus se consoler des injures et des adversités que les tissus fibreux du pied ne peuvent se guérir de la podagre." Stahl a également observé que les sujets très-sensibles parviennent rarement à une longue vie. Aussi, allons-nous voir bientôt que la ténacité de la vie est le privilège de ces hommes d'élite qui, ayant trempé de bonne heure leurs ames, soit dans une philosophie saine et pratique, soit dans une éducation fortement chrétienne peuvent sentir vivement, mais, réagissant sur les infortunes de ce monde, se rendent indépendans des coups du sort pas une fermeté de caractère fondée sur une juste appréciation des hommes et des choses. Avec ces conditions, la longévité peut s'associer aux grands travaux de l'esprit. Numa, Solon, Sophocle, Xénophon, atteignirent la centième année.

Tel Sophocle à cent ans charmait tantôt Athènes!

Tel bouillonnait encor son vieux sang dans ses veines!

On serait porté à penser, d'après les exemples suivans, que la vie philosophique prolonge souvent la durée de l'existence. Platon, Protogoras d'Abdère, Diogène le Cynique et Caton l'Ancien moururent octogénaires; Démocrite, Xénophon, Zénon Citien vécurent plus de cent ans. Mais passons à des exemples plus modernes.

Nicolas Léonicenus, véritable restaurateur de la médecine hyppocratique, et celui de tous les médecins qui, au 16e siècle, contribua le plus à renverser le despotisme des Arabes, enseigna la médecine à Padoue, à Ferrare, jusqu'à l'âge de

quatrevingt-seize ans. Pendant cette longue carrière, il jouit d'une santé parfaite avec toute la vigueur de son esprit, avançant qu'il levait à sa modulation et à la régularité de ses mœurs. Quelqu'un lui demandait, un jour, la raison de la santé dont il avait toujours joui; il répondit: "L'innocence de ma vie m'a, jusqu'à présent, conservé les forces de l'âme, et la tempérance celles du corps." Si beaucoup d'hommes de génie, dont le développement intellectuel s'est fait de bonne heure, ont été bien vieux, et sont morts persue à la fleur de leurs ans, comme Pascal, Descartes, etc., il en est beaucoup d'autres sur la tête desquels la vieillesse a posé sa couronne d'honneur, selon l'expression des livres bibliques. Dominique Gassini remplit une carrière de quatre-vingt-sept années sans avoir jamais été malade; Rny-sch vécut quatre-vingt-quatorze ans, et Morgagni donnait des leçons publiques d'anatomie, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

(Extrait de l'Hygiène des familles par le docteur Francis Devay.)



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 8 JANVIER, 1847.

DU BESOIN D'UN SENTIMENT NATIONAL EN CANADA.

Réjouissons-nous! L'inquiétude et la fièvre du progrès, gagne nos compatriotes d'un bout du Canada à l'autre et grâce à la contagion notre pays semble se réveiller enfin de son engourdissement léthargique, et disposé à se lancer tout de bon sur la grande voie des améliorations matérielles.

Il en est temps, car si nous fussions demeurés dans l'état de stagnation et dans l'ornière profonde où nous dormons depuis quelques années, notre Canada serait bientôt devenu un vrai musée d'antiquités non tout au plus à satisfaire la curiosité des amateurs de vieilleries et des sexagénaires cacochimes. Il n'en sera pas ainsi, Dieu en soit loué! le vent de la civilisation, de l'industrie, de l'activité, du bien-être moral et matériel souffle sur les bords du St. Laurent.

Le Canada veut participer à la régénération universelle qui semble la destinée, et le grand acte providentiel des sociétés modernes du 19e siècle. Il veut être régénéré par l'intelligence, par l'éducation, répandue dans toutes les classes de sa population, par l'amélioration de son système de culture, l'exploitation bien entendue de ses immenses richesses agricoles, par le développement de ses ressources industrielles. Il veut être régénéré matériellement par de bonnes routes, de bons chemins en été comme en hiver, des chemins de fer, des télégraphes électromagnétiques, enfin par toutes espèces de facilités et améliorations dans les communications.

Tout en nous réjouissant de cette métamorphose dans nos mœurs, dans l'intérêt général, nous devons nous prononcer contre l'esprit étranger de l'émigration et l'esprit sectionnaire et de localité qui nous menace et qui semble vouloir arrêter plus d'un grand et utile projet, plus d'une entreprise avantageuse. Il faut bien le dire, ce qui manque aujourd'hui à notre pays, c'est un esprit public national, c'est enfin une NATIONALITÉ CANADIENNE. Il y a sur le coin de terre où nous vivons des gens venus de toutes les parties du monde, conservant toujours les usages, les mœurs et les préjugés nationaux portant chacun un cachet original, qui en adoptant le Canada pour patrie, ne le considèrent nullement et ne le traitent pas du tout comme la patrie; et il y a de ces gens, qui en se disant Canadiens ne nous parlent que, qui de la belle Angleterre, qui de la verte Erin, qui des montagnes et des High-lands de l'Écosse; et il y a enfin une partie de la population qui ne voit dans la colonie que ce qui peut relever la gloire ou augmenter la fortune métropolitaine.

Appartenir à un grand empire, c'est beau, c'est glorieux c'est bien. Mais dans la recherche des moyens d'augmenter la prospérité du Canada, il faut s'occuper des intérêts canadiens d'abord et en premier lieu; la question des intérêts métropolitains est pour nous une question secondaire tout comme en Angleterre on s'occupe des Colonies qu'après que les intérêts nationaux de la métropole ont été sauvegardés, et seulement qu'en autant qu'elles augmentent la puissance de l'empire. L'Esprit d'intérêt est un des traits qui font saillie dans le caractère des nations comme dans celui des individus. Pour ceux qui sont nés ici et qui commencent à entrevoir l'avenir offert aux pays de ce continent, voulant prendre part au mouvement général de perfectionnement qui s'opère autour de nous, l'intérêt canadien prend chaque jour de nous, l'importance—et c'est une grande et noble pensée que celle d'une nationalité canadienne, d'un peuple qui sent la grandeur de sa destinée et qui veut travailler à se rendre digne de son rôle.

C'est pourquoi n'en déplaise aux nouveaux venus aux intérêts du pays, et travailler sans arrière-pensée, à son avenir social et politique. Surtout le Canada doit devenir quelque chose un jour, il ne sera pas toujours un enfant à la lisée sans forces et sans volonté à lui. Après avoir eu les misères de l'enfance, il aura lui aussi ses grands jours, ses années de force et de puissance.



PLACES DE MOULINS De Prix.

AVIS est par le présent donné que le BAIL d'une PLACE de MOULIN de PRIX située sur le côté SUD du Bassin du Canal de LACHINE au-dessus du Moulin à Vent et désigné sur le Plan comme Lot No. 2, sera vendu à l'enchère publique au BUREAU des TRAVAUX PUBLICS, Mardi, le DOUZIEME jour de JANVIER prochain, à MIDI, le prix de départ sera de £107 10 0 courant par année payable semi-annuellement.

Par ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrétaire T. P.

Dép. des Travaux Publics. Montréal 18 déc. 1846

CHEMIN DE FER

ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.



Avis aux Contracteurs de Bois.

DES SOUMISSIONS seront reçues au BUREAU de la COMPAGNIE du CHEMIN DE FER du ST. LAURENT et de l'ATLANTIQUE, jusqu'au 6 jour de JANVIER prochain, pour la description de bois suivant, pour la construction du chemin depuis le Fleuve St. Laurent jusqu'à un point dans le township d'Acton, distance d'environ 45 milles, pour être livré avant le PREMIER AOUT 1847, sur la ligne du chemin, à tels points qui seront fixés par l'ingénieur, savoir :

PIECES DE BOIS LONGITUDINALES, sciées, de 8 pouces carrés sur 12 pouces, de 18, 27 et 35 pieds de long, consistant en Pin ou Epinette rouge de la meilleure qualité. Aussi, barres de chêne ou d'Epinette rouge, pour traverses, de 2 1/2 pouces d'épais, de 6 pouces de large et de 8 pieds de long. Le tout pour être trouvé bon, loyal et marchand, tant bois que barres, exemptés de nœuds noirs de crevasses ou de fentes, et ne devant en aucun cas être du jeune bois.

Le BOIS sera livré à des points n'excédant pas un quart de mille de distance en distance, sur la division suivante du chemin savoir :

PREMIERE DIVISION, s'étendant depuis le fleuve St. Laurent jusqu'au Richelieu, à Belœil.

SECONDE DIVISION, s'étendant depuis la rivière Richelieu jusqu'au village de St. Hyacinthe.

TROISIEME DIVISION, depuis St. Hyacinthe jusqu'au point ci-dessus mentionné dans le Township d'Acton.

Les soumissionnaires établiront 1° le montant et la sorte de bois qu'ils fourniront, 2° sur laquelle de ces divisions ils livreront; 3° le prix par pied courant de pièces de chaque sorte de bois; 4° le prix de chaque traverse de chêne ou d'épinette rouge.

Les personnes offrant de contracter pour bois ou traverses qui sont inconnues à l'ingénieur ou aux Directeurs sont priées d'accompagner leurs propositions de références quant à leur caractère ou à leur capacité; et dans tous les cas où une proposition sera acceptée et un contrat fait, le contracteur sera requis de donner les noms de deux personnes responsables comme sûretés pour la fidèle exécution du contrat suivant les termes convenus.

Pour plus amples informations s'adresser au bureau de la compagnie, Petite Rue St. Jacques No. 18. THOMAS STEERS, Secrétaire et Trés.

Bureau de la Compagnie } Décembre 1846

PLATRE A ENGRAIS.

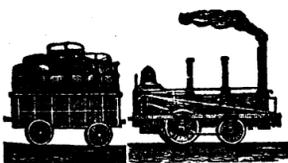
1000 QUARTS de la meilleure qualité à vendre par le Soussigné au prix. D. MASSON, 1 décembre 1846.

AVIS.

Le Soussigné ayant loué l'Étage inférieur du No 1747 Rue Notre-Dame pour y recevoir les Diverses Marchandises destinées à l'Enca, il demande l'encouragement du Public dans cette branche d'affaires et il espère le contenter par son assiduité et son exactitude.

Les ventes du soir, les LUNDIS, MERCREDIS, et VENDREDIS, à SEPT heures P. M. JOHN JONES Tattersalles

CHEMIN DE FER DU CHAMPLAIN ET DU ST. LAURENT.



L'ASSEMBLÉE semi annuelle des Actionnaires de cette institution aura lieu au Bureau de la Compagnie, rue des Commissaires, LUNDI, le 19 janvier courant, auquel tous un état des affaires de la Compagnie sera soumis à l'assemblée et un comité de Direction sera nommé pour l'année courante.

Le fauteuil sera occupé à midi précis. CHS. W. CASTLE, Secrétaire Trésorier.

Bureau du Chemin de Fer } Montréal, 5 janvier 1847.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE. Montréal, petite rue St. Jacques No. 18, 24 déc 1846

L'ASSEMBLÉE annuelle et générale des Propriétaires du capital souscrit par la Compagnie du chemin de St. Laurent et de l'Atlantique aura lieu à ce Bureau en la Cité de Montréal, MERCREDI le 30e jour de JANVIER 1847, à DEUX heures précises de l'après-midi, aux fins d'élire TROIS DIRECTEURS à la place des honorables George Moffatt A. N. Morin et John Torrance Ecuyer qui cessent d'être en office ce jour là: et pour s'occuper en général des affaires de la Compagnie en conformité à la 2e section de l'acte d'Incorporation et de la 2e section des Règles et Réglements de la dite Compagnie. THOMAS STEERS, Secrétaire.

BUREAU A LOUER

DANS la rue St. Vincent au No. 15, Possession immédiate, s'adresser au BUREAU de la REVUE CANADIENNE. Montréal, 9 octobre 1846

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL

Extrait. Montant du aux personnes qui ont déposé le 31 Aout 1846. £10,603 1 5

Cr. Montant du aux personnes qui ont déposé à cette date. £16,833 17 4

Par ordre du Bureau JOHN COLLINS, Caissier.

Banque d'Épargne de la Cité et District de Montréal, 4 déc. 1846

DILIGENCE

Montréal et Québec.



TRAJET EN DEUX JOURS.

Le Public est respectueusement informé que les Soussignés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE qui laissera Montréal et Québec TOUS LES JOURS, (excepté les Dimanches).

Elle partira de l'Hotel Leblanc à Montréal Place de la Douane.

Le plus grand soin a été donné au choix de conducteurs soigneux et polis, et les Diligences sont très confortables. Les passagers qui les honoreront de leur patronage, seront traités avec le plus grand soin.

La Diligence s'arrêtera aux Trois-Rivières, à l'Hotel Bernard et à l'Hotel de M. Ostrom.

Le Bureau de la Diligence sera tenu à l'HOTEL LE-BLANC, Place de la Douane, Montréal, où il y aura des extras à toute heure. Tout bagage extra doit être laissé au Bureau de la Diligence, le soir, où on y portera la plus grande attention.

W. ROBINSON, Propriétaires, Montréal. T. & T. LECOMTE, Propriétaires, Québec. S. & C. HOUGH, Propriétaires, Québec. MICHEL GAUVIN, Agens à Montréal, G. LEBLANC, Agent aux Trois-Rivières, O. GOUIN, 18 décembre.

INSTITUT CANADIEN. AVIS.

LES membres de l'INSTITUT CANADIEN sont informés qu'en vertu d'une Résolution passée à la séance du 26 novembre dernier, tous les membres de cette institution qui, au premier janvier 1847 n'auront pas payé tout le montant de leurs contributions échues avant cette époque, ne seront plus considérés comme membres de cette société et leurs noms seront biffés de la liste des membres de l'Institut.

Ceux qui voudront payer leurs contributions doivent s'adresser au trésorier, soussigné, qui sera toujours prêt à les recevoir au bureau de MM. Cherrier & Dorion, rue St. Vincent.

V. P. W. DORION, Etud. en Droit, Montréal, 4 Déc. 1846. Trésorier de l'Institut.

FRED. CARLISLE, DOREUR.

166. Rue Notre-Dame. 166. MONTREAL.

FABRICANT de Cadres de Miroirs et de gravures, monte et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoye et vernit les vieilles peintures etc, etc.

N. B. Toutes commandes seront reçues avec reconnaissance et exécutées avec expédition, à des prix modérés. 28 juillet, 1846.

Etablissement à vendre.

MAISON, caves et glacière, cours, jardins, écuries, colombier et autres dépendances au village de la paroisse St. Benoit. Ensemble, ou séparément, plusieurs autres emplacements dans le même village, un verger et diverses prairies, terres et fermes dans la même paroisse. Titres incontestables.

Conditions faciles, une partie du prix exigée comptant le reste payable en neuf ou dix années. S'adresser sur le lieu à M. Girouard. St. Benoit, 11 août, 1846.

A VENDRE,

1000 BOISTES de VITRES d'Allemagne, 6 1/2 x 7 1/2, 7 1/2 x 8 1/2, et assortis jusqu'à 18x24. 100 Caisnes grandes vitres, 28x38 et autres mesures.

Un assortiment de Peinture à l'huile sèche, de différentes couleurs. JESSE JOSEPH, Rue St. Sacrement, n. 6. Montréal, 14 août.

AVENDRE ou A LOUER,

UNE BELLE TERRE toute en culture, située près du village St. Laurent, à 7 milles de distance de la ville de Montréal, contenant environ 60 arpents en superficie, bâte de Maison, Grange et autres bâtimens.

Pour les conditions s'adresser à M. Pierre Verdon, au dit village St. Laurent; à M. François Desautels, Montréal, ou au soussigné J. A. LABADIE, N. P.

P. R. LAIRAYE

Avocat,

A TRANSPORTER SON BUREAU RUE STE. THERESE Suprès des batisses de M. Desbarats.

TRAITE sur les Lois Civiles

EAS-CANADA.

Par Henri Desrivieres Beaubien. TROIS VOLS., IN-8.—PRIX 20s. En Vente Chez E. R. FABRE, et Cie. Librairie Canadienne, Rue St. Vincent, No. 3. 9 déc.

VOITURES, SLEIGHS, CARROSSES.

M. J. M. GAUTHIER, Facteur de Voitures, Carrosses, Sleighs, &c., No. 127, Grande rue St. Laurent, quelques portes plus loin que le Nouveau Marché, informe respectueusement les habitants de Montréal, qu'il vient d'arriver de Londres et de Paris, et qu'étant en possession des patrons les plus récents et appréciés par la mode, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier, d'une manière à mériter une part du patronage public. Ses prix en toute circonstance seront raisonnables. M. G., a en mains une grande variété de Sleighs. Les réparations et le peinture de voiture seront faites avec ponctualité et la plus grande attention. Montréal, 9 déc. 1846.

PELLETIERIES.

Le soussigné a maintenant reçu par le GREAT BRITAIN, LADY SEATON et le ZEALOUS son assortiment ordinaire et choisi de Pelletieries, consistant en Martre naturelle, Ecureuil, Renard, Castor, Neutria, Vision, Loup marin lustré et naturel et aussi des souliers de Chevreuils de Lorette et des Raquettes. A vendre à bon marché à l'ancien établissement, maison de Chapellerie de Londres, une porte au nord-est la place d'armes, rue Notre-Dame. ANDREW HAYES. Décembre.

BOULANGERIE A LOUER.

UNE MAISON d'un étage, avec une BOULANGERIE dans le rez-de-chaussée, coin des rues Ste. Catherine et St. Dominique. Possession le 1er octobre prochain. Prix modéré. S'adresser à G. REINHARDT, Au coin de la Grande rue St. Laurent, No. 113. 11 septembre.

Nouvelle Pharmacie.

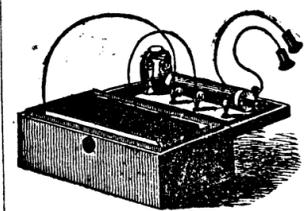
Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis. DIRECTEMENT VIS-A-VIS L'HOTEL DONEGANA.

LES soussignés venant d'ouvrir l'établissement, ci-dessus ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'il sont maintenant prêts à leur offrir un assortiment étendu et général de

DROGUES, PREPARATIONS CHIMIQUES, MÉDECINES PATENTÉES, PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c.

d'une qualité à ne pas être surpassée par aucune maison de cette ville, ayant été choisis par le Dr. COTÉ lui-même avec le plus grand soin et aux prix les plus modérés.

Les soussignés ont aussi un assortiment étendu de boîtes de MÉDECINES HOMÉOPATHIQUES, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr ROSENSTEIN praticien Homéopathe, de Montréal.



—AUSSI: Un grand nombre de célèbres MACHINES ELECTRO-MAGNETIQUES de SHERWOOD.

Les médecins aussi bien que les marchands de Drogues en général voudront bien venir voir et juger par eux-mêmes: les soussignés étant déterminés à ne rien négliger, de leur part, pour satisfaire en toute manière ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage.

Le Dr. COTÉ a son bureau voisin de la Pharmacie où il y sera constamment assidu afin de recevoir les patients qui voudront bien le favoriser de leur pratique. N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine.

Toute prescription sera remplie avec le plus grand soin et exactitude. MARCELLIN COTÉ & CIE. 31 juillet 1846.

BRAZEAU & JOUTRAS,

Marchands Tailleurs, Rue St. Paul, No. 123, VIS-A-VIS LE MAGASIN DE ROBERTSON, MASSON & CIE. 6 nov.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS.

15 TONNES Rum Jamaïque, 10 Barriques Brandy Martel et Hennessy, 10 ditto Gin de Koupa, 40 Balles Bouchons, 50 Quartz Vinaigre, 100 Caisnes Chandelles de Damoulin et Supermaceti. DESRIVIERES et DEMSEY.

UN MEDECIN Munis de bonnes recommandations et qui serait marié trouverait un grand encouragement dans la paroisse St. Edouard. Il lui faudrait venir immédiatement.

Le Soussigné étant devenu acquéreur de toutes les créances dues à la FAILLITE de NOEL CINQ-MARS, avertit ceux qui doivent à la dite faille de venir payer immédiatement le montant de leur compte au No. 117, rue St. Paul, porte voisine de B. Brewster, coin de la rue St. François-Xavier, ou sinon, leurs comptes seront mis entre les mains d'un Avocat. LOUIS PLAMONDON. Montréal, 15 déc. 1846.

PENSION.

DEUX ou TROIS PERSONNES désirant pensionner dans une MAISON PRIVÉE, trouveront tout l'accommodement possible en s'adressant au No. 24, Rue St. Vincent. 24 nov. 1846.

BAPTISTE GARANT.

Agé de 16 ans, (avec des cheveux bruns.) DE la Paroisse de St. Rémy (DU RANG DES CORNONS) est parti de h demeure de son Père Dimanche le 18 octobre dernier, sans aucune raison quelconque. Il était habillé en étoffe grise avec un chapeau de soie noire, et des bottes françaises. Ceux qui donneront information à son père à St. Rémy ou à ce Bureau seront généreusement récompensés, et les dépenses qu'il aura faites seront bien payées. Bureau de l'Aurore des Canadas. Méalontr 10 Nov. 1846.

IMPORTANT AUX MARCHANDS & C.

LES SOUSSIGNÉS, agents en Canada pour la vente des MOULINS de FITZGERALD, informent le public qu'ils ont reçu plusieurs de ces célèbres Moulins qu'ils offrent en vente. DESRIVIERES & DEMPSY, No. 23, rue St. François-Xavier. 10 nov.

GRAND ASSORTIMENT DE POELES NOUVEAUX.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir de plusieurs Fonderies des Etats-Unis, entr'autres de celles de St. Albans, Troy, Albany et Plattsburgh, outre leur assortiment complet ordinaire, une grande variété de POELES sur des modèles nouveaux et améliorés, de toutes espèces comprenant des cylindres pour brûler du charbon et du coke, des Poèles Banner, Victory, Farmer, Troy et Air tight, et les célèbres Poèles de cuisine à patente de Buck, poèles de salon à grille, Panel box Nursery Stoves, les compagnons d'Hyver, p. eles de salles Air tight, à air tempéré, et richement ornés. Les poèles patentés de Buck et les poèles Air tight de Troy, sont adaptés également à brûler du bois, du charbon ou coke, et seront vendus, à l'esca, pour un mois. Il ne faut que s'en servir pour en être satisfait. Les poèles de salons, Air tight, (de différents patrons et grandeurs) sont d'un fini parfait, d'une apparence chaste et belle, embellis par des ornements de bon goût et supérieurs en qualité et sous le rapport de la force à tout ce qui a jamais été offert en ce genre sur le marché. Ces poèles de salons sont vraiment des meubles élégants et à bon marché et comme ils sont construits sur le principe des Air tight, ils sont expressément calculés pour donner beaucoup de chaleur avec peu de combustible. La quantité d'ouvrage en relief, augmente la surface rayonnante de manière à lui donner le double du pouvoir d'un poêle de même dimension construit sur l'ancien plan. Les cylindres pour brûler le charbon ou le coke pour des passages, anti-chambres ou bureaux etc., sont simples de construction, joignant à la fois, l'élégance, la beauté du travail, l'économie du charbon, et la durée; une visite est respectueusement sollicitée. BARRETT & HAGAR, 109 rue St. Paul. 23 Octobre.

L. P. BOIVIN,

Le Soussigné vient de recevoir de New-York et de l'Angleterre, une partie de son assortiment D'ARTICLES EN BIJOUTERIES, et autres parmi lesquels se trouvent: Montres en or émaillées pour Dames, Montres du riches de Messieurs, Chânes-Gardes en or, Chaînes-Courtes et Clefs en or, Rubans à la Louis-Philippe avec ornements en acier et en or, Lorgnettes Doubles en or élen acier, do Simples do Epinglettes à canécue, do topaz et émaillées, Boucles d'oreilles, nouveau goût, Bagues de Dames et Mrs., en grande variété, Ecritoires (Lad. es campanions), plumes en or et plumes en acier. Fusils, Brosses, Papiers Français, Portemanteaux et un assortiment de marchandise de goût et de fantaisie, Rasoirs de première qualité, Canifs Ciseaux, —ATTENDU AUIS: UN assortiment étendu de Parfumerie Française de la meilleure qualité et par le Erromanga de Liverpool, une collection riche de montres patentées en or et en argent de manufacture anglaise, etc., etc., Montréal, Juillet, 184

L. P. BOIVIN,

Orfèvre et Bijoutier. Rue St. Paul No. 30. VIENT de recevoir 2 caisses EAU DE COLOGNE, de J. M. FARINA, qu'il offre en gros et en détail, à des prix réduits. 9 octobre 1846.

SOURCES DE ST. LEON.

LES SOURCES DE ST. LEON, situés à environ 4 milles de la Rivière-du-Loup, ont été loués pour quelques années, par le Soussigné, qui prend la liberté d'informer ses amis et le public qu'il réside sur les lieux, où il est prêt à recevoir les voyageurs et à expédier l'Eau Minérale à ceux qui en demandent. Les personnes suivantes qui ont été nommées Agens en auront constamment à vendre: à Montréal, chez MM. HARKIN & BADEAUX; aux Trois-Rivières, chez MM. LARUE & CIE; et à Québec, chez M. E. GINGRAS. ST. Léon, 13 mai. JOHN GRANT.

PORCELAINE, FAYENCE ET VERRERIES.

1200 Paniers et Boucaults contenant un assortiment complet et général de tous les articles en cette ligne, à vendre à très bas prix, soit tel qu'impacqué originairement ou réempacqué par dorzaime, à la demande des acheteurs. H. B. SMITH & Co. Rue St. Paul, 11 sept.

MONTRES EN OR

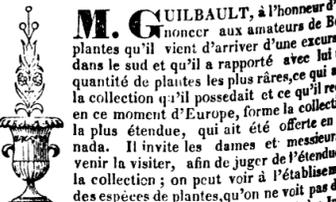
RECEMMENT reçues de Londres et de Genève, quelques Montres en Or d'une qualité supérieure, aux emblèmes de la Feuille d'Erable en relief. A vendre par L. P. BOIVIN. Marché-Neuf, 6 oct.

A LOUER.

UNE MAISON en pierre à deux étages avec tagagement située dans le village de Nicolet-avec cave, hangard, écurie, jardin et autres dépendances. Cette place a été occupée depuis huit ans par M. Woodworth. Pour les conditions s'adresser au propriétaire sur les lieux. IS. BEAUCHEMIN. 23 crobres.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT.

Rue Côté, derrière la banque de montréal,



M. GUILBAULT, à l'honneur d'annoncer aux amateurs de Bell plantes qu'il vient d'arriver d'une excursion dans le sud et qu'il a rapporté avec lui une quantité de plantes les plus rares, ce qui avec la collection qu'il possédait et ce qu'il reçoit en ce moment d'Europe, forme la collection, la plus étendue, qui ait été offerte en Canada. Il invite les dames et messieurs à venir la visiter, afin de juger de l'étendue de la collection; on peut voir à l'établissement des espèces de plantes, qu'on ne voit pas dans les états, et même bien rares en Europe, venant des Indes et du Cap de Bonne-Espérance parmi lesquelles il y a des plantes qui ont coûté plus de \$50 chaque, M.G. n'a rien épargné afin d'avoir en Canada une collection qui rivalise avec celle de nos voisins. Il espère que le public saura l'apprécier. On ne paye rien pour voir. 13 oct.

NOUVELLES MARCHANDISES.



BEAUDRY ET FRERE,

No. 127, RUE NOTRE-DAME. (Vis-à-vis l'Eglise Anglaise.) VIENNENT de recevoir par le Great-Britain, l'Atlantique, le Catalonia, l'Erromanga et le James Campbell, et attendent par d'autres vaisseaux sur le point d'arriver, un assortiment complet de marchandises d'automobile, parmi lesquelles sont les articles suivantes, savoir: Châles de toutes descriptions Cashmere et mouss de laine du dernier goût Soie caréauté et autres descriptions Draps pilotes et castors, différentes couleurs Dneskin et Casimir Draps fins pour Dames et Messieurs Etoffes à veste, du dernier goût Flanelles, Couvertes et Plaids. Le tout à des prix très modérés. 18 septembre.

BANQUE D'EPARGNES DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs, W. Workman, Président. Francis Hincks, A. LaRoque, V. Président. H. Mulholland, John E. Mills, L. H. Holton, Jacob DeWitt, John Tully, Joseph Bourret, Damase Masson, P. Beaubien, Joseph Grenier, L. T. Drummond, Nelson Davis. H. Judah.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET qui payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de \$50 et au-dessus, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessous de cette somme. On peut obtenir copies des Règles et Réglements et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau. JNO. COLLINS, Secrétaire. Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et District de Montréal, No. 40 Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Ottawa Hôtel. 2 juin 1846.

A VENDRE

10 CAISSES d'ardoises pour les Ecoles Petits Livres de vie Dialogues et petits Drames Grammaire des frères Exemples AUSSI.— Une superbe guitare à clef Attendue de jour en jour par le Lord Colleenwood et le Leander. LUIS DELAGRAVE, et autres articles. No. 60 Rue des Commissaires. 4 septembre.

Toile à Bluteaux, de Hollande DE PREMIERE QUALITE.

A VENDRE par le soussigné, rue des Commissaires, du St. Laurent et du Champlain. L. DELAGRAVE. 28 aout.

MR. LOUIS DELAGRAVE a transporté son Bureau sur la Rue des Commissaires, No. 60 à côté du Bureau du Rail-Road. 25 août 1846.

FAITES ATTENTION

TAPIS A L'HUILE. VENDRE au magasin de M. LAFLAMME, No. 10, rue St. Jacques, au-dessus de la boutique de M. LAFLAMME, de tapis et grands tapis assortis, pour Chambre, Passage et Salons, ainsi que pour tables, pianos, etc., et autres Toiles, et Soies Cires pour différents usages; Toile, pour Chapeaux, pots et Manteaux, etc.

J. P. Leprohon, Avocat,

A ETABLIE SON BUREAU, RUE ST VINCENT, No. 8—Octobre STANISLAS DRAPEAU, chef d'Atelier. IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE